

DÉBAT PUBLIC PORT SEINE METROPOLE OUEST

15 SEPTEMBRE AU 15 DECEMBRE 2014



CAHIER D'ACTEUR

Le développement de la voie d'eau : un enjeu essentiel pour Voies navigables de France



Voies navigables de France

Établissement public administratif du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Voies navigables de France intervient principalement sur :

1. Les infrastructures : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6 700 km de canaux, fleuves et rivières canalisés, plus de 3 000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).
2. Le transport de marchandises : il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.
3. Le tourisme et patrimoine fluvial : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.
4. Le développement durable et l'eau : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Port Seine Métropole Ouest : un atout pour l'axe Seine

Port Seine Métropole Ouest vise à développer l'utilisation du mode fluvial pour le transport de granulats, de matériaux de construction et de déblais dans le cadre des travaux du Grand Paris. A la confluence des principaux axes européens de transport fluvial actuels et futurs, sur la liaison Seine-Escaut, Port Seine Métropole Ouest constituera un maillon essentiel du développement du transport fluvial.

Voies navigables de France fait partie des principaux acteurs du transport fluvial en France, et, à ce titre, souhaite prendre part au débat public de Port Seine Métropole Ouest, parce que ce projet s'inscrit dans ses objectifs de développement du mode fluvial, économiquement pertinent pour le transport massifié de marchandises et respectueux de l'environnement.



Source : VNF

Voies navigables de France

175 rue Ludovic Boutleux BP 30820 - 62408 BETHUNE CEDEX

Tél : 03 21 63 24 24 Fax : 03 21 63 24 42 - www.vnf.fr

Port Seine Métropole Ouest, maillon du développement du transport massifié

Le réseau portuaire fluvial, un outil indispensable au développement du transport massifié

En France, le bassin de la Seine est celui qui génère le plus de trafics fluviaux : 22 millions de tonnes transportées en 2013 (58 millions au niveau national).

Cette performance est principalement due au dynamisme de l'axe Seine, et à sa situation stratégique qui offre une ouverture sur les principales routes maritimes du commerce mondial.

Doté de deux grands ports maritimes (Rouen et Le Havre) ainsi que d'un réseau de ports intérieurs particulièrement développé et centré sur Ports de Paris, le bassin de la Seine offre de très belles perspectives de développement. Les entrées et sorties de marchandises du territoire par le biais des ports maritimes, une zone de consommation d'échelle européenne (la région parisienne), sont autant d'atouts qui permettent au transport fluvial de trouver toute sa pertinence. Le regroupement de ces ports autour des trois principaux ports de l'axe Seine (Le Havre, Rouen et Paris) au sein d'HAROPA amplifie encore cette dynamique en offrant des solutions logistiques intégrées multimodales de bout en bout, une cohérence tarifaire et une meilleure lisibilité internationale.



Le réseau de ports fluviaux de l'axe Seine se caractérise en deux grandes catégories d'implantations :

- **Les plateformes multimodales**, jouant un rôle de hub à plus ou moins grande échelle pour la mise en place d'une logistique propre, fluviale ou ferroviaire ; elles accueillent des centres de massification et de traitement ;
- **Les ports urbains**, offrant des services de proximité à leur agglomération (évacuation des déblais et déchets, approvisionnement des chantiers et industries, logistique urbaine) et fonctionnant en interaction forte avec les plateformes multimodales.



Source : VNF

Aujourd'hui, le réseau portuaire francilien est structuré autour de 6 plateformes multimodales et 60 ports urbains faisant partie du domaine public fluvial de Ports de Paris.

Le réseau des ports urbains et des plateformes multimodales doit continuer à se développer parce qu'il permet la desserte des agglomérations au plus près des besoins, en limitant les nuisances liées au transport routier. La saturation du réseau routier et les objectifs environnementaux appellent au développement du réseau fluvial et à la densification de ses usages, notamment pour le développement de la logistique urbaine.

Au même niveau d'importance, la relocalisation des activités logistiques le long de la Seine apparaît comme un vecteur déterminant pour l'atteinte des objectifs du report modal. Les études conduites, notamment par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France, font le constat d'une demande importante à venir de nouveaux espaces logistiques à créer d'ici 2030, estimée de 700 à 1200 ha. Le développement d'une logistique, la plus propre possible, appelle à concentrer ces nouveaux espaces sur des plateformes trimodales (fleuve, fer, route) permettant de réduire la part du transport routier. Dans cette optique, le développement de la plateforme d'Achères (Port Seine Métropole), idéalement située sur l'axe Seine, à la confluence avec l'Oise, entre les ports maritimes et la zone de consommation francilienne, constitue un enjeu primordial.

L'intégration de Port Seine Métropole Ouest dans ce réseau portuaire accompagne les projets de développement de VNF

Projet situé à la confluence de la Seine et de l'Oise, PSMO constitue un enjeu majeur dans la dynamique de maillage de l'axe Seine. Du point de vue de VNF, plusieurs enjeux accompagnent notre soutien à ce projet :

L'intégration dans les corridors européens

A la croisée de deux corridors multimodaux européens, le Corridor Atlantique et le corridor Mer du Nord Méditerranée, qui préfigurent la mobilité en Europe à l'horizon 2030 avec l'axe Seine et la liaison Seine-Escaut, le secteur d'Achères est un lieu de valeur ajoutée pour fluidifier par la voie d'eau et le rail les trafics de marchandises à l'échelle nationale et européenne.



Aux débouchés du canal Seine-Nord Europe

Au cœur de la liaison Seine-Escaut, ce site contribue aux différents enjeux du canal Seine-Nord Europe ; les travaux financés par l'État, les collectivités et à 40% par l'Union européenne vont débuter en 2017 suite à l'engagement du Premier Ministre à Arras en septembre 2014, et le canal Seine-Nord Europe va modifier les perspectives du fluvial et des territoires pour les prochaines décennies en :

- contribuant au développement de la voie d'eau au sein du maillage européen, que ce soit pour valoriser le réseau existant ou développer une filière fluviale grâce à des trafics massifiés ;

- s'inscrivant dans les valeurs d'un développement durable du transport grâce à la multi-modalité, à la mise en œuvre de la transition énergétique et favorisant l'accessibilité urbaine ;
- participant à la compétitivité des territoires et de leurs entreprises en créant de nouveaux emplois et de la valeur ajoutée pour leurs économies ;
- fédérant les acteurs des territoires en associant ports intérieurs, opérateurs de transport et chargeurs dans la durée ;
- mobilisant les expertises et l'innovation au niveau européen
- mettant en synergie le Grand Paris avec l'Europe du Nord

Le développement du Grand Paris

La demande que va générer les projets liés au Grand Paris ainsi que les approvisionnements pour la construction du canal Seine-Nord Europe vont accroître de façon considérable les besoins en consommation de granulats dans les deux décennies à venir et le transport fluvial offrira une réponse économique, écologique, industrielle et sans rupture de charge. De tels enjeux en termes de volume et dans la durée vont modifier le paysage du transport fluvial et générer de nouvelles innovations au bénéfice des économies des territoires et de la vitalité du transport fluvial en France et en Europe.



Source : VNF

Conclusion

Voies navigables de France favorable à Port Seine Métropole Ouest

Avec plus de 58 millions de tonnes de marchandises transportées en 2013 au plan national, le trafic fluvial connaît un essor continu. Le transport fluvial a progressé de 15 % ces 15 dernières années et le bassin de la Seine reste prépondérant dans ce développement du mode fluvial.

La filière des matériaux de construction, connaît une croissance importante ces dernières années. Elle est encore amenée à évoluer dans un avenir proche, notamment avec les projets du Grand Paris qu'ils soient en lien avec les importantes quantités de logements à construire ou encore le réseau de transport Grand Paris Express.

La relocalisation des activités logistiques le long de la Seine apparaît également comme un vecteur déterminant pour l'atteinte des objectifs du report modal. Les études conduites, notamment par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France, font le constat d'une demande importante de nouveaux espaces logistiques à créer d'ici 2030, estimée de 700 à 1200 ha.

Le développement d'une logistique la plus propre possible appelle à concentrer ces nouveaux espaces sur des plateformes trimodales (fleuve, fer, route) permettant de réduire la part du transport routier. Dans cette optique, le développement de Port Seine Métropole Ouest, idéalement située sur l'axe Seine, à la confluence avec l'Oise, et aux débouchés du futur canal Seine Nord Europe, entre les ports maritimes et la zone de consommation francilienne, répond à ces enjeux.



Source : Ports de Paris

A l'échelle du territoire, les bénéfices attendus sur ce site s'inscrivent dans une vision écologique du transport de marchandises, avec des espaces partagés entre les citoyens et les acteurs de l'économie locale ; le projet de Port Seine Métropole Ouest permettra également à Ports de Paris d'améliorer l'offre de services aux usagers de la voie d'eau, en aménagement et en équipant notamment des postes d'attente pour les bateliers.

En conclusion, Voies navigables de France est favorable au projet Port Seine Métropole Ouest.